

**Allocution de Clément Vincent, député de Nicolet 1966 – 1973 et
membre du Conseil des Ministres du Québec 1996 – 1970.**

Monsieur le Maire de Nicolet,

Monsieur le directeur général de l'École nationale de police du Québec,

Monsieur le sous-ministre,

Aspirants policiers de la 97^e promotion,

Distingués invités,

**J'aimerais d'abord vous remercier monsieur le directeur général de
l'invitation qui m'a été faite de participer au LANCEMENT DES ACTIVITÉS
DU 40^e ANNIVERSAIRE de l'École nationale de police du Québec.**

**Cette école de formation policière répond toujours avec brio aux attentes de
la population du Québec. Depuis 1969, plus de 22 000 personnes ont reçu de
cette institution leur diplôme leur permettant d'exercer la profession policiè-
re.**

**J'aimerais saluer ici deux personnes qui sont présentes ce matin et qui re-
cevaient leur diplôme lors de la collation des grades de la 1^{re} promotion de
l'Institut de police du Québec, en 1969, MM. Isaac Chevarie et Jacques Alain.
Merci à ces personnes qui ont œuvré dans les milieux policiers.**

**Félicitations aux diplômés de cette 97^e promotion. Vous avez reçu un ensei-
gnement de grande qualité et vous avez démontré posséder les qualités né-**

cessaires pour faire un travail important pour la population du Québec. Vous serez appelés à juger et à apprécier avec justesse comment faire respecter la loi et l'ordre dans notre société. Nous comptons sur vous.

Un merci bien spécial au directeur général actuel et à tous ceux qui se sont succédé depuis 1968, ainsi qu'à tout le personnel de l'École dont l'implication fait reconnaître la qualité de cette école et la beauté de notre région.

HISTORIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT DE CETTE INSTITUTION À NICOLET

Le 24 juin 1967, lors d'une rencontre avec Mgr Martin Évêque de Nicolet il m'informe, à ma grande surprise, que la Corporation du Séminaire envisage, avec son approbation, de cesser ses activités d'enseignement dans un avenir plus ou moins rapproché.

Pour lui, cette décision est non seulement logique mais souhaitable en raison de la situation financière de la Corporation. Il souhaite que le gouvernement du Québec se porte acquéreur des immeubles de la Corporation, c'est-à-dire le Séminaire et l'École d'agriculture, et consacre désormais ces maisons d'enseignement à de nouvelles activités. Je fais observer à Mgr Martin que la commande est importante mais que je suis prêt à regarder attentivement ce dossier.

Quelque temps plus tard, toujours en 1967, j'informe les fonctionnaires de mon ministère qu'il serait intéressant de devenir propriétaire de l'École d'agriculture de Nicolet et d'y établir un centre administratif et, éventuellement, y installer un laboratoire régional.

Par la suite, lors d'une discussion au Conseil des ministres sur le projet d'établir au Québec un Institut de police, je fais état de l'offre de vente des immeubles du Séminaire de Nicolet en ajoutant que mon ministère avait décidé du principe de se porter acquéreur de l'École d'agriculture.

Ce même soir, avec l'appui de mon collègue, M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, (beau-frère du Supérieur du Séminaire de Nicolet, l'abbé Charles-Henri Paul), je demande que soit inclus le Séminaire de Nicolet, à la liste des sites possibles pour l'établissement de l'Institut de police. Le Conseil des ministres accepte la proposition.

Les événements se précipitent. M. Beaudoin a fait tout à l'heure un historique que je ne répéterai pas, sinon pour mentionner qu'en 1970, le nouveau ministre de la Justice déclara en Chambre, en me regardant : " La décision d'établir l'Institut de police à Nicolet n'a pas été la meilleure décision". Le choix du site a été remis en question. La région fut obligée de se mobiliser pour le conserver.

Au cours des années qui suivirent, nous avons consacré plusieurs heures de notre temps pour conserver à cette ville et à la région une institution reconnue mondialement.

Le rêve de tout personnage politique est de laisser à la région qu'il représente au sein du gouvernement, la réalisation d'un projet d'envergure qui marquerait pour toujours les années consacrées à servir la population qui lui a fait confiance.

J'ai réalisé l'un de ces rêves, et je me réjouis du succès de l'École nationale de police du Québec. J'exprime ma satisfaction en portant fièrement la bague que les autorités m'ont remise à l'occasion de la deuxième remise de diplômes. C'est le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand, qui eut l'honneur de recevoir la bague souvenir de la première remise de diplômes.